



**PRÉFÈTE DE L'OISE  
PRÉFET DU VAL D'OISE**

**Arrêté inter-préfectoral**

**portant approbation au bénéfice de Réseau de Transport d'Électricité (RTE) du tracé de détail et institution des servitudes sur le territoire des communes de Persan, Le Mesnil-en-Thelle et Neuilly-en-Thelle, nécessaires à l'exécution des travaux de construction de la liaison à 90 000 volts, exploitée à 63 000 volts, «Persan-Terrier»**

**LA PRÉFÈTE DE L'OISE**  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite

**LE PRÉFET DU VAL D'OISE**  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code de l'énergie, notamment ses articles L.323-3 à L.323-9, son article L.323-11 et ses articles R.323-7 et suivants ;
- Vu** le décret n°2005-1069 du 30 août 2005 approuvant les statuts de la société RTE EDF Transport ;
- Vu** la convention du 27 novembre 1958, modifiée par l'avenant du 30 octobre 2008 pour la concession à RTE du réseau public de transport d'électricité ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** l'arrêté inter-préfectoral en date du 07 juillet 2021 portant déclaration d'utilité publique du projet de mise en souterrain de la section à 90 000 volts, exploitée en 63 000 volts, « Persan-Terrier », composante du projet d'enfouissement de l'ensemble de la ligne aérienne à 63 000 volts Puiseux – Sandricourt dans les départements de l'Oise et du Val-d'Oise ;
- Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-16585 du 2 novembre 2021 prescrivant, au profit du Réseau de Transport et d'Électricité (RTE), l'ouverture d'une enquête préalable à l'établissement des servitudes d'appui et de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres sur les terrains traversés par le projet d'enfouissement de la section à 90 000 volts, exploitée en 63 000 volts, « Persan-Terrier » sur les communes de Persan (95), Le Mesnil-en-Thelle et Neuilly-en-Thelle (60) ;
- Vu** la demande en date du 25 septembre 2021 par laquelle RTE sollicite auprès des préfets de l'Oise et du Val-d'Oise l'établissement de servitudes légales d'appui, de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres sur des terrains, situés sur les communes de Persan (95), Le Mesnil-en-Thelle et Neuilly-en-Thelle (60), qui seront traversés par le projet d'enfouissement de la section à 90 000 volts, exploitée en 63 000 volts, « Persan-Terrier » ;
- Vu** les résultats de l'enquête prescrite par l'arrêté préfectoral du 2 novembre 2021 et ouverte du lundi 15 novembre 2021 au lundi 22 novembre 2021 inclus dans les communes de Persan (95), Le Mesnil-en-Thelle et Neuilly-en-Thelle (60) ;
- Vu** les avis formulés par le commissaire enquêteur dans ses trois rapports (un par commune) tous datés du 13 décembre 2021 ;

**Vu** l'engagement de RTE de répondre aux recommandations du commissaire enquêteur par courrier à la préfecture du Val-d'Oise en date du 20 décembre 2021 ;

**Considérant** l'intérêt général des travaux projetés ;

**Considérant** que les observations formulées lors de l'enquête n'ont pas conduit à modifier le projet présenté par RTE ;

**Considérant** les recommandations du commissaire enquêteur pour les trois communes sans qu'elles ne s'opposent à son avis favorable, et que RTE s'est engagé à y répondre favorablement ;

**Considérant** l'existence de sept parcelles pour lesquelles il n'a pas été possible de conclure avec les propriétaires de conventions ayant pour objet la reconnaissance des servitudes énumérées à l'article L.323-5 du Code de l'énergie ;

**Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture de l'Oise et du directeur départemental des territoires du Val d'Oise ;

### **ARRÊTENT**

**Article 1 :** Le projet de détail du tracé pour la création de la de la liaison à 90.000 volts, exploitée à 63 000 volts, «Persan-Terrier » tel qu'il figure au dossier soumis à l'enquête est approuvé.

**Article 2 :** Le bénéfice des servitudes instituées par l'article L.323-5 du code de l'énergie est accordé à RTE sur les propriétés indiquées ci-après conformément aux plans et états parcellaires soumis à l'enquête et annexés au présent arrêté :

#### **Commune de Persan**

Numéro de dossier : 6

Section et numéro des Parcelles :

- AR 11 ; lieu-dit *L'Arrieux*
- AR 107 ; *Av. Jacques Vogt*
- AR 149 ; *Av. Jacques Vogt*

#### **Commune de Le Mesnil-en-Thelle**

Numéro de dossier : 7

Section et numéro des Parcelles :

- AD 60 ; lieu-dit *La croix Madelon*
- ZD 54 ; lieu-dit *Le Fond de persan*

Numéro de dossier : 14 quinq

Section et numéro des Parcelles :

- ZE 8 ; *Le fond de la remise aux loups*

#### **Commune de Neuilly-en-Thelle**

Numéro de dossier : 61

Section et numéro des Parcelles :

- V293 ; lieu-dit *Le chêne houpette*

**Article 3 :** Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

**Article 4 :** Les indemnités de servitudes seront, à défaut d'accord amiable entre RTE et les intéressés, fixées par le juge de l'expropriation, en application de l'article R.323-17 du Code de l'énergie.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera notifié au directeur du centre développement et ingénierie Lille de RTE.

**Article 6 :** Cet arrêté sera notifié par RTE, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à chaque propriétaire intéressé ainsi qu'à chaque exploitant pourvu d'un titre régulier d'occupation.

Au cas où un propriétaire de fond ne pourrait être atteint, la notification est faite soit à son mandataire, soit au gardien de la propriété ou, à défaut, au maire de la commune sur le territoire de laquelle se trouve celle-ci.

**Article 7 :** Une copie du présent arrêté sera affichée dès réception dans les mairies de Persan, de Le Mesnil-en-Thelle et de Neuilly-en-Thelle.

Les maires adresseront à la préfecture du département sur le territoire duquel la commune se trouve un certificat constatant l'accomplissement de cette formalité.

**Article 8 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise et de la préfecture de l'Oise.

**Article 9 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant les tribunaux administratifs de :

- Amiens, 14 rue Lemerchier – 80 011 Amiens Cedex 1, pour les communes de Le Mesnil-en-Thelle et Neuilly-en-Thelle dans le département de l'Oise,
- Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 – 95 027 Cergy-Pontoise cedex, pour la commune de Persan dans le département du Val-d'Oise,

et ce dans le délai de deux mois qui suivent sa notification. Pour les tiers, ce délai est de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

Les tribunaux administratifs d'Amiens et de Cergy-Pontoise peuvent également être saisis directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (information et accès au service disponible à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>).

**Article 10 :** Le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise, le secrétaire général de la préfecture de l'Oise, les maires des communes de Persan, de Le Mesnil-en-Thelle et de Neuilly-en-Thelle, le directeur départemental des territoires du Val-d'Oise, le directeur départemental des territoires de l'Oise, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée.

Fait à Beauvais le :

1 FEV 2022

la Préfète de l'Oise

Fait à Cergy le :

11 6 FEV. 2022

le Préfet du Val-d'Oise

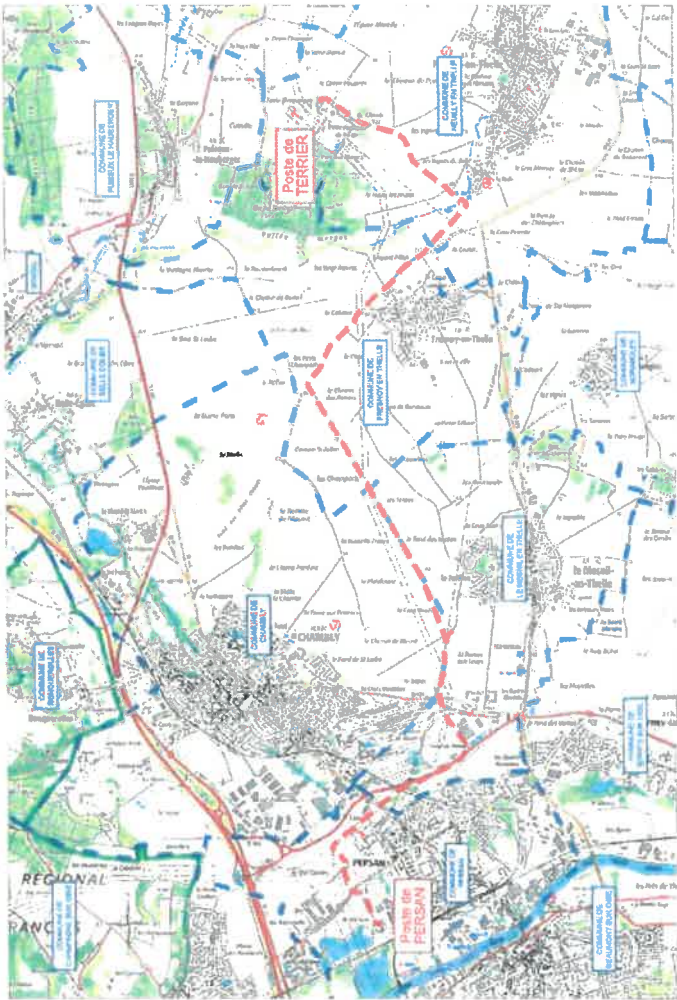
Amaury de SAINT-QUENTIN

Vu pour être annexé à  
l'arrêté de ce jour  
Cergy-Fontoise, le **16 FEV. 2022**

*Le Préfet*  
**Amarty de SAINT-QUENTIN**

Date	Observations / Modifications	Mise à jour réalisées par
17/12/18 - A	Provisoire édition	GEOT/AM - EN - TL
20/01/19 - B	Mise à jour de la liaison souterraine	GEOT/AM - EN - TL
20/01/19 - C	Changement statut DRN	GEOT/AM - EN - TL
02/02/20 - D	Mise à jour de l'axe	GEOT/AM - EN - TL
31/05/20 - E	Modification statut pour align	GEOT/AM - EN - TL

**Légende :**  
--- Liaison souterraine projetée  
--- Limite de commune



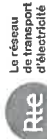
**RTE**  
**RESEAU DE TRANSPORT ELECTRIQUE**  
**DEPARTEMENTS DE L'OISE (60) ET DU VAL D'OISE (95)**  
 Communes de Neuilly-en-Thelle, Fresnoy-en-Thelle,  
 Le Mesnil-en-Thelle, Chambly et Persan

**Liaison souterraine à 63 000 volts**  
**PERSAN - TERRIER**

**Plan de situation**  
 Echelle : 1/25 000

**COMPTE DE VELOUTEMENT & ANCIENNETE**  
 Commune de Neuilly-en-Thelle  
 24 rue de la République - 60100 Neuilly-en-Thelle  
 M. LE MARECHAL EN MARCHELLE - 03 44 83 20 20  
 M. LE MARECHAL EN MARCHELLE - 03 44 83 20 20

**Plan n° : PAP-PERSAN-TERRIER-LS25-0**  
 www.rte.fr  
 PAP-PERSAN-TERRIER-LS25-0



RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE  
DEPARTEMENT  
COMMUNE DE PERSAN

**Liaison souterraine à 63 000 volts  
PERSAN - TERRIER**

Plan Parcellaire des parcelles mises en servitudes  
Echelle : 1/2500

CENTRE DEVELOPPEMENT & INGENIERIE

Site  
62, rue LOUIS DELOS - TSA 71012  
59709 MARCO EN BAROEUL CEDEX  
Tél. : 03.20.13.66.00

Coordonnées entreprise études

GEOTEAM France  
Za du Grand Bois - 43, route de Creon  
33760 SAINT GERMAIN DU PUYH  
Tél. : 05.57.24.84.81 - Fax : 05.57.24.21.29

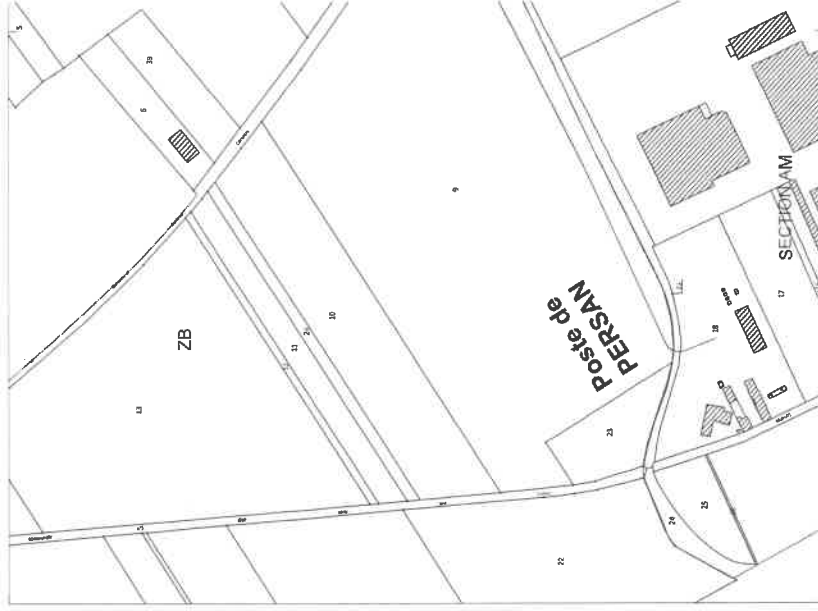
Plan n° : P-PN-PERSL31TERRI-LSP-PERSAN-E

Date : 06/02/2020

Index : E

Plan n° : P-PN-PERSL31TERRI-LSP-PERSAN-MESE-4000

Date	Index	Observations / Modifications	Mise à jour réalisée par		
			Entrepose	Dessinateur	Vérificateur
12/03/2019	A	Première édition	GEOTEAM	SN	TL
13/06/2019	B	Mise à jour	GEOTEAM	SN	TL
17/10/2019	C	Mise à jour tracé	GEOTEAM	SN	TL
19/12/2019	D	Modification tracé pour les passages en sous-croix	GEOTEAM	SN	TL
06/02/2020	E	Modification tracé	GEOTEAM	SN	TL



- Légende :
- Liaison aérienne à déposer
  - Liaison souterraine projetée
  - Bande de servitude
  - Chambre de jonction
  - Limite de commune
  - Limite de section
  - Parcelles mises en servitude

Vu pour être annexé  
à notre arrêté en date  
de ce jour **21 FEV. 2022**  
Beauvais, le  
Pour la Préfète  
et par délégation,  
Le Directeur

**Vincent RENON**

1/18





3/8



RESEAU DE TRANSPORT ELECTRICITE  
DEPARTEMENT  
COMMUNE DE NEUILLY EN THELLE

**Liaison souterraine à 63 000 volts**  
**PERSAN - TERRIER**

Plan Parcellaire des parcelles mises en servitudes  
Echelle : 1:2500

**CENTRE DEVELOPEMENT & INGENIERIE**  
150 rue LOUIS BROUS - TSA 71032  
59700 SAINT GERMAIN DU PACH  
Tél. : 03.20.73.66.00

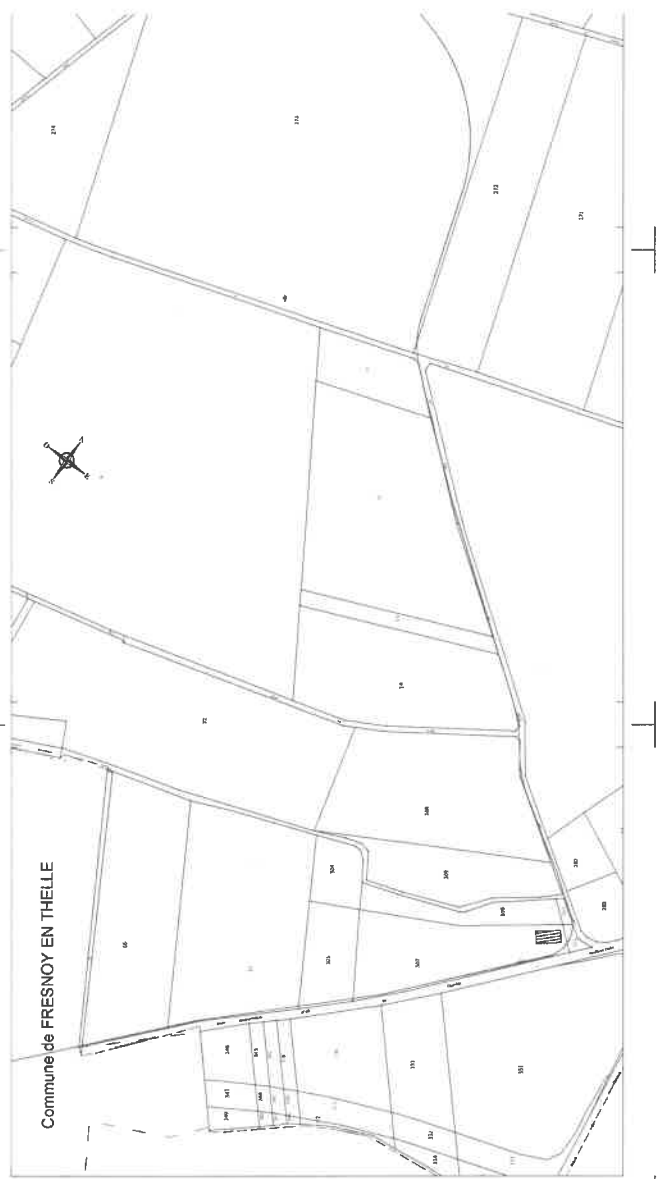
Coordonnées entreprise cliente  
GEOTERM France - 43, rue de Croix  
59700 SAINT GERMAIN DU PACH  
Tél. : 03.27.26.08.87 - Fax : 03.27.26.21.29

Plan n° : P-PN-PERSL31TERR-LSP-NEUILLY EN THELLE - 00022020  
Nom du fichier : P-PN-PERSL31TERR-LSP-NEUILLY EN THELLE - MISE-E.jpg

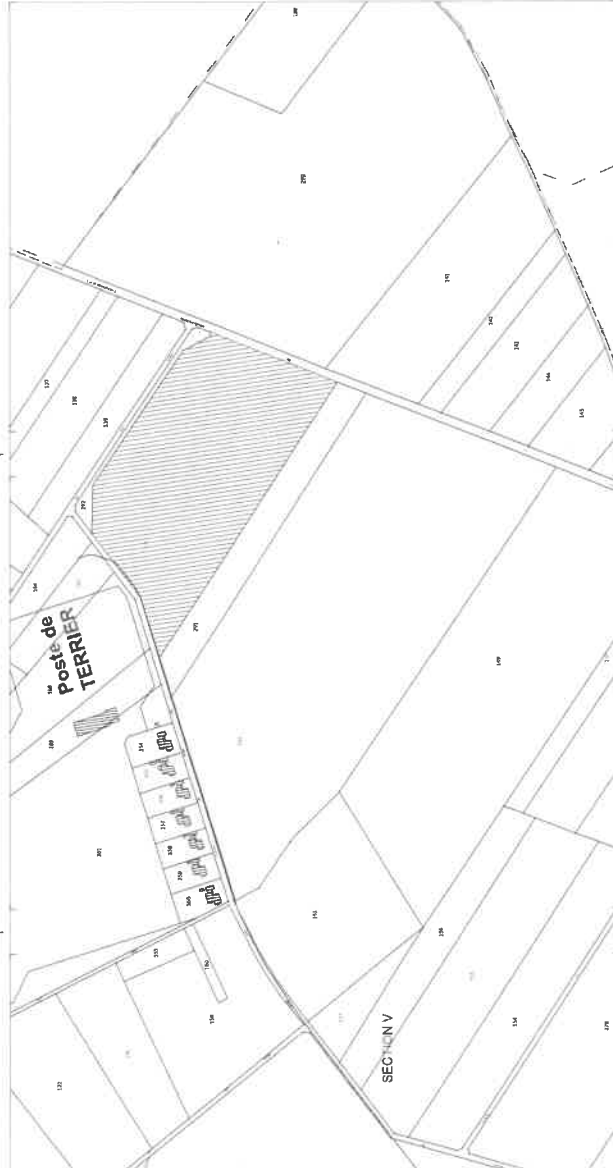
Date	Observations / Modifications	Mise à jour réalisée par
13/03/2018	A Première édition	GEOTERM SN TL
15/03/2018	B Mise à jour	GEOTERM SN TL
17/10/2018	C Mise à jour track	GEOTERM SN TL
18/10/2018	D Modification track pour les passages en servitudes	GEOTERM SN TL
08/02/2020	E Modification track	GEOTERM SN TL

**Légende :**

- [Double ligne] Liaison aérienne à déposer
- [Ligne simple] Liaison souterraine projetée
- [Double ligne pointillée] Bande de servitude
- [Rectangle hachuré] Chambre de jonction
- [Ligne pointillée] Limite de commune
- [Ligne simple] Limite de section
- [Ligne à tirets] Parcelles mises en servitude



8/17



**ETAT PARCELLAIRE**  
COMMUNE DE VILLEJAY EN VILLEJAY BRASSON

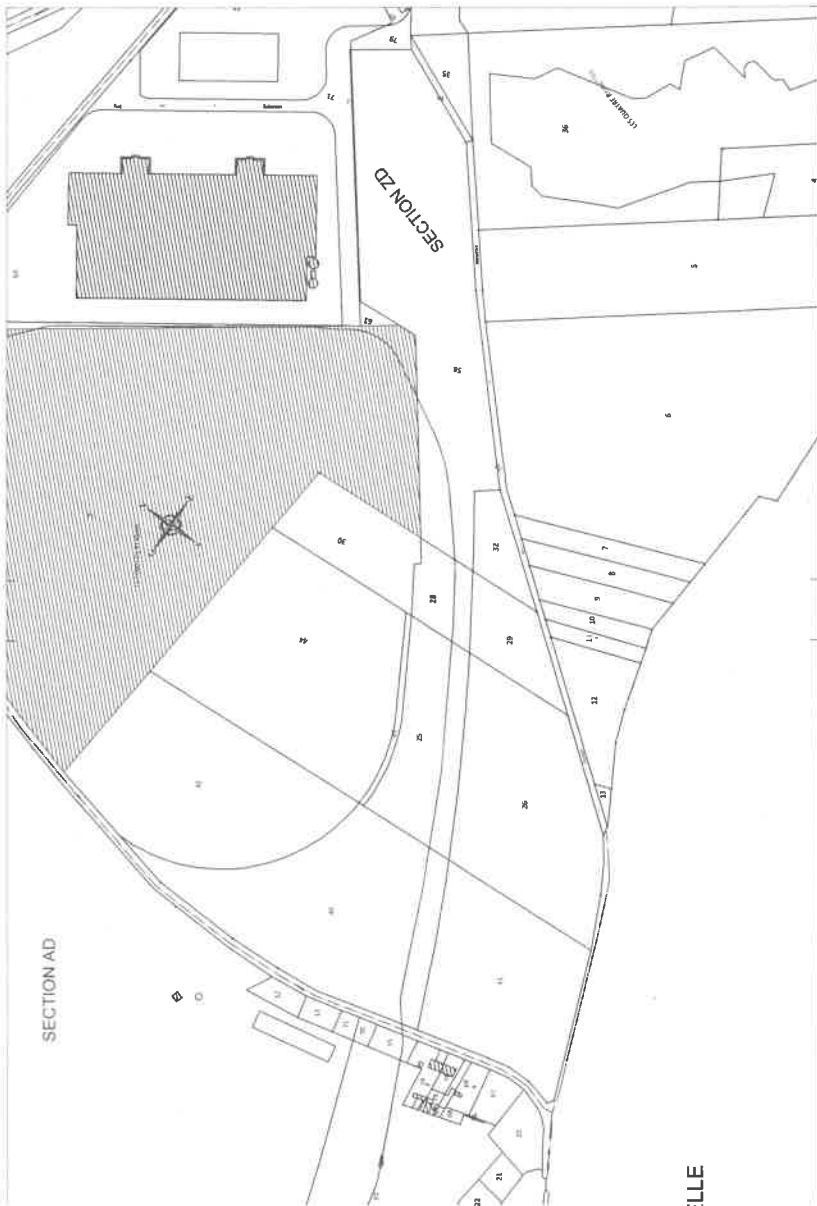
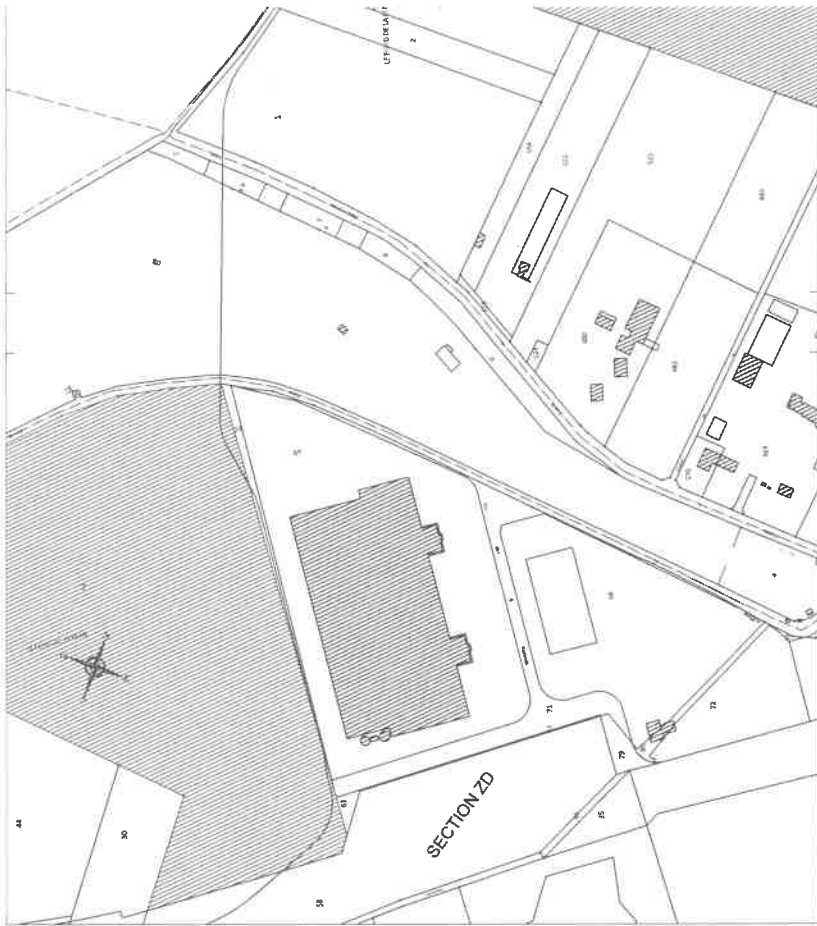
SECTION	N° DES PARCELLES	PROFONDEURS VERTICALES	PROFONDEURS HORIZONTALES	PROFONDEURS NÉES	NOTIONNAGE
V	14	11.50	11.50	11.50	1
V	67	11.50	11.50	11.50	2
V	109	11.50	11.50	11.50	3
V	211	11.50	11.50	11.50	4
V	323	11.50	11.50	11.50	5
V	445	11.50	11.50	11.50	6
V	567	11.50	11.50	11.50	7
V	689	11.50	11.50	11.50	8

**ETAT PARCELLAIRE**  
COMMUNE DE VILLEJAY EN VILLEJAY BRASSON

SECTION	N° DES PARCELLES	PROFONDEURS VERTICALES	PROFONDEURS HORIZONTALES	PROFONDEURS NÉES	NOTIONNAGE
V	184	11.50	11.50	11.50	9
V	292	11.50	11.50	11.50	10
V	370	11.50	11.50	11.50	11
V	508	11.50	11.50	11.50	12

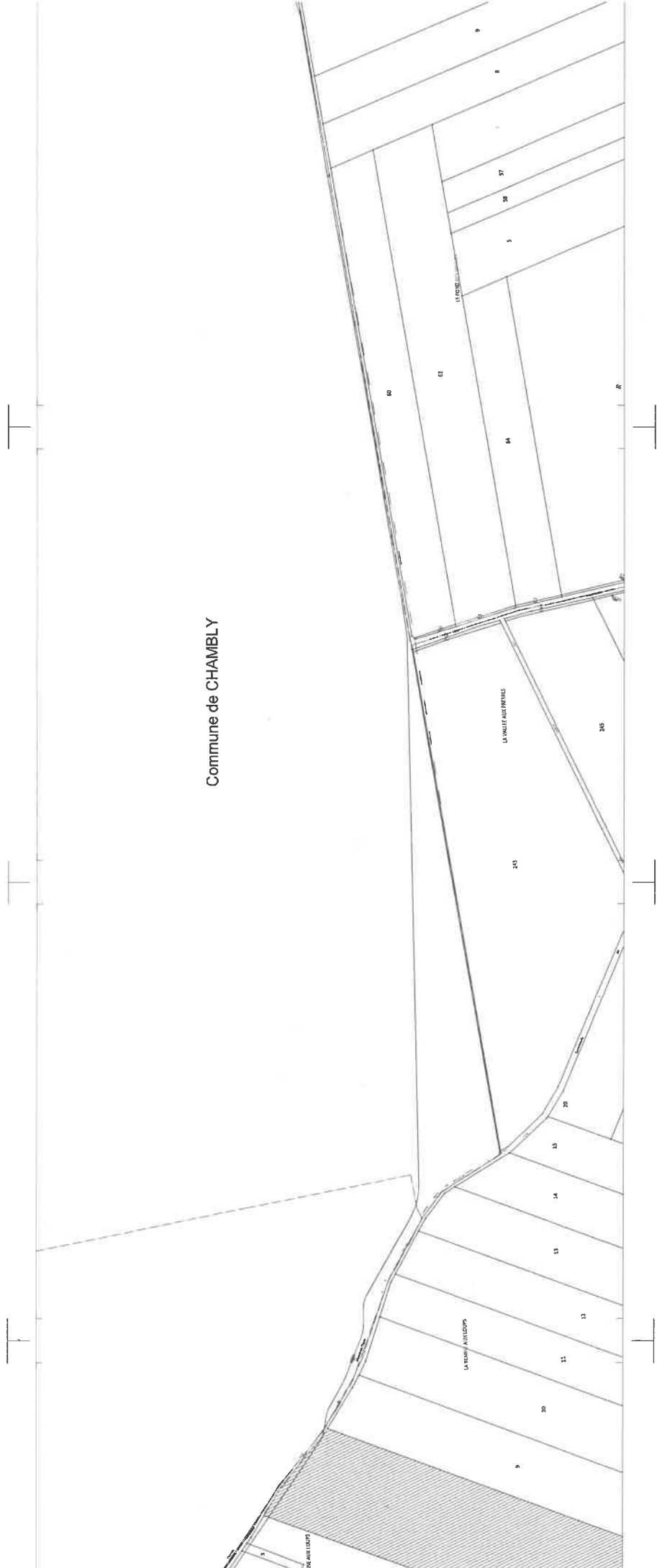






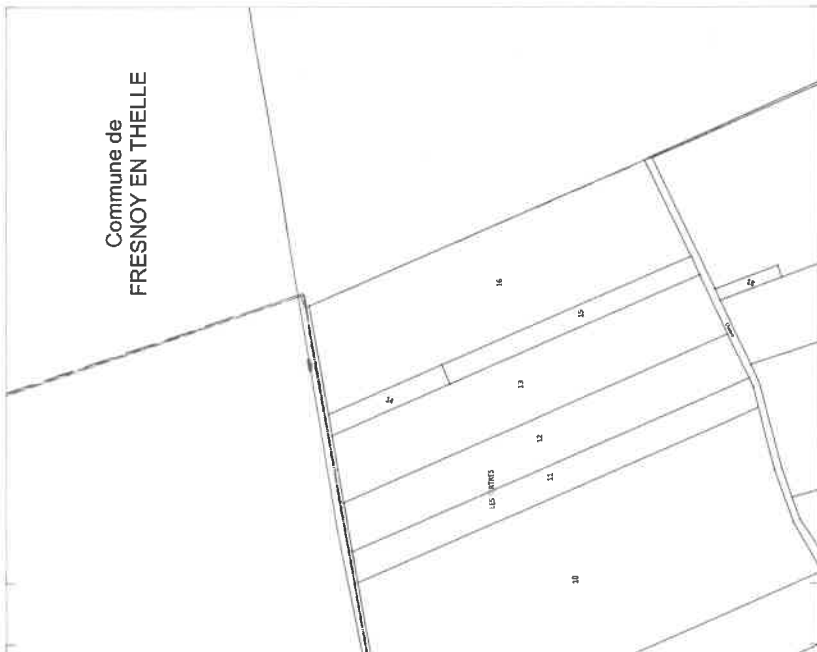
6/8

818



Commune de CHAMBLAY

8/8



ETAT PARCELLAIRE				
COMMUNE DE LE MESNIL EN THELLE (60330)				
SECTION	N° DES PARCELLES	PROPRIETAIRES MATRICIELS	PROPRIETAIRES REELS	N° VOIRIE
AD	01	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	02	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	03	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	04	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	05	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	06	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	07	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	08	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	09	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	10	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	11	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	12	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	13	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	14	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	15	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	
AD	16	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 4 RUE DE BARCELONE 75008 PARIS	

ETAT PARCELLAIRE				
COMMUNE DE LE MESNIL EN THELLE (60330)				
SECTION	N° DES PARCELLES	PROPRIETAIRES MATRICIELS	PROPRIETAIRES REELS	N° VOIRIE
ZD	70	COMMANDE DE LE MESNIL EN THELLE 5 RUE DE LA MARIE 60330 LE MESNIL EN THELLE	COMMANDE DE LE MESNIL EN THELLE 5 RUE DE LA MARIE 60330 LE MESNIL EN THELLE	6
ZD	69	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	7
ZE	1	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	8
ZE	2	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	9
ZE	3	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	10
ZE	4	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	11
ZE	5	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOLE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	12

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Observations		
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels ( Issue des renseignements recueillis par l'administration)			
6	AR 11 AR 107 AR 148	L'AREUX AV JACQUES VOGT AV JACQUES VOGT	Polyculture Polyculture Polyculture	M. SALMON-LEGAGNEUR GERARD, 24 RUE DE CHAPELLES, 75117 PARIS Mme SALMON-LEGAGNEUR ANTOINETTE, 4 PL DE BARCELONE, 75018 PARIS M. SALMON-LEGAGNEUR PATRICK, LES TOURNETTES, 313 RUE GUSTAVE COURBET, 93109 PONT ST ESPRIT M. SALMON-LEGAGNEUR CLAUDE, 28 RUE BROCHANT, APPT 302, 75017 PARIS M. DAMBRICOURT DOMINIQUE, LA VERCHERE, 6300 ESCOUTOUX	Madame Claude SALMON-LEGAGNEUR, Demeurant : « Le Jardin des Moines », 26 rue Brochant, 75 017 PARIS ; Madame Antoinette SALMON-LEGAGNEUR, Demeurant : 4 place de Barcelone,, 76 016 PARIS ; Monsieur Patrick SALMON-LEGAGNEUR, Demeurant : « La Tourlette », 313 rue Courbet, 93 109 PONT-SAINT-ESPRIT Monsieur Gérard SALMON-LEGAGNEUR, Demeurant : 24 rue de Chapeelles, 75 017 PARIS ; Madame Dominique SALMON-LEGAGNEUR, épouse DAMBRICOURT, Demeurant : « La Verchère », 63 300 ESCOUTOUX Madame Isabelle SALMON-LEGAGNEUR, Demeurant : 189 rue du Faubourg Saint-Merlin, 75 010 PARIS Madame Bénédicte SALMON-LEGAGNEUR, épouse RIST, Demeurant : 75 rue des Capucins, 63 001 LYON Madame Caroline BONCOMPAGNE, Demeurant : 130bis rue de la Femme, 78 720 CERNAV-LA-VILLE Madame Diane de FERAUDY, épouse THIESSSELIN, Demeurant : 403 route de Neuville, 63 730 GENAY Monsieur Lucien de FERAUDY, Demeurant : 202 rue Pierre Brosselatto, 92 330 CHATELAIN Monsieur Jean de FERAUDY, Demeurant : 76 rue Eugène Pons, 63001 LYON Monsieur Thibault BONCOMPAGNE, Demeurant : 32 rue de Veveys, 63 730 LÈS MARTRES de VEYRE Madame Anne-Charlotte BONCOMPAGNE, épouse LALONDE, Demeurant : 5 rue Jean de Tourmas, 69 002 LYON Monsieur Nicolas BONCOMPAGNE, Demeurant : 32 cours de la Liberté, 69 003 LYON Monsieur Ayméric BONCOMPAGNE, Demeurant : 2bis, rue Neuve Bergère, 21 000 DIJON	5	1690	REFUS

Vu pour être annexé  
 à notre arrêté en date  
 de ce jour  
 Beauvais, le 21 FEV. 2022

Pour la Préfète  
 et par délégation,  
 Le Directeur

Vincent RENON

RTE Réseau de Transport d'Électricité  
 CD 61 LILLE  
 92 rue Louis Dolé - TSA 71012  
 59708 MARCO EN BARCEUL Cedex

Liaison souterraine à 63 000 volts  
 PERSAN - TERRIER

DEPARTEMENT : OISE (60)  
 COMMUNE : NEUILLY EN THELLE  
 Nbre de pages: 1/1

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de carré	SECTION ET NUMERO PARCELLES	LIEU- DITS	NATURE DES TERRENS	SOUTERRAIN Identifi des propriétaires		Propriétaires réels. ( Issue des renseignements recueillis par l'administration)	Longueur de la servitude en mètre	Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude en liaison souterraine (m²)	Observations
				Propriétaires matriciels ( Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels. ( Issue des renseignements recueillis par l'administration)					
61	V 203	LE CERNE HOUPELLE	Polygone	Mme GRANGER ERNESTINE PAR ME HANSELIN 32 RUE GAMBETTA, 80440 MANTEUIL LE HAUDOUIN	Mme GRANGER ERNESTINE PAR ME HANSELIN 32 RUE GAMBETTA, 80440 MANTEUIL LE HAUDOUIN (DECEDEE)		120	5	600	SUCCESSION NON REGLEE

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° d'ordre	SECTION ET NUMERO PARCELLES	LIEUX-CITO	MATRIERES TERRES	SOUTERRAIN			Observations		
				Propriétés actuelles (avis de documents subsistant)	Propriétés déjà (avis de renseignements reçus par radiolocalisation)	Matrice de la servitude			
				Longueur de la servitude en mètres	Largeur de la servitude en mètres	Surface de la bande servitude en mètres carrés (m²)			
7	LE FONDS DE PERSAN	LE FONDS DE PERSAN	Propriétés Propriétés	Mme SALMON LEGAGNEUR ANTOINETTE, 4 PL. DE BARCELONE, 75019 PARIS M. SALMON LEGAGNEUR PIERRE, 39 RUE DU ROCHER, 75009 PARIS M. SALMON LEGAGNEUR PIERRE, 39 RUE DU ROCHER, 75009 PARIS Mme BONCOMPAGNE THERESE, CHEMIN DU COUCHANT, CHATEAU ROYAL (SUISSE) M. SALMON LEGAGNEUR PATRICK, LES TOURETTES, 316 RUE GUSTAVE DOORBEET, 31031 M. SALMON LEGAGNEUR GERARD, 26 RUE DE CHAZELLES, 75017 PARIS	Mme Claude SALMON LEGAGNEUR, Demeurant : « La Jardin des Mères », 26 OIS PARIS ; Madame Ambroise SALMON LEGAGNEUR, Demeurant : 4 place de Bercy, 75 Paris ; M. SALMON LEGAGNEUR, Demeurant : « La Tourette », 313 rue Chateaubriand, 92 100 SAINT-ESPRIIT Monsieur Gérard SALMON LEGAGNEUR, Demeurant : 24 rue de Choisy, 75 917 PARIS ; Monsieur Dominique SALMON LEGAGNEUR, Epoux DAUBERGOUET, Demeurant : « La Vierge », 83 300 ESCOUTOIX Madame Isabelle SALMON LEGAGNEUR, Demeurant : 100 rue de l'Industrie Bellemeuse, 92 750 GOSNOLLY Madame Bénédicte SALMON LEGAGNEUR, Epouse RSI, Demeurant : 79 rue des Sauniers, 92 390 ELIZET Madame Bénédicte SALMON LEGAGNEUR, Epouse RSI, Demeurant : 100 rue de l'Industrie Bellemeuse, 92 750 GOSNOLLY Madame Diane de FERVALDY, Epouse THESSELIN, Demeurant : 403 route de Marolles, 92 750 GOSNOLLY Monsieur Pierre de FERVALDY, Demeurant : 292 rue Pierre Brossolette, 92 920 CHATILLON Monsieur Hubert de FERVALDY, Demeurant : 79 rue Eugène Poin, 69001 LYON Monsieur Jean de FERVALDY, Epouse BONCOMPAGNE, Demeurant : 21 rue de Noyers, 62 750 LES MARTRES DE VIVRE Madame Anne-Christine BONCOMPAGNE, Epouse LAUNCE, Demeurant : 5 rue de la Vallée, 92 750 GOSNOLLY Monsieur Nicolas BONCOMPAGNE, Demeurant : 30 cours de la Liberté, 69 003 LYON Monsieur Armand BONCOMPAGNE, Demeurant : 26h, rue Neuve Bergamé, 21 000 DIJON	660	5	2700	REBUS
Meunier	ZE 6	LE FONDS DE LA MONTAGNE DE LAUNCE	Propriétés	M. Thierry COURTES de CARVALHO, 23233 Meub Village Orlé, CYPRESSTX (77430) 44 ETATS UNIS Mme Odile COURTES de CARVALHO, Dr Paul CESAR TROFODI, SANTA ROSA 1 A INTERCO (2424000) au BRÉSIL M. Benjamin COURTES de CARVALHO, Avenue Steuler Avenir 6500 Blocs 2 ep 058 8 RIO DE JANEIRO, RJ au BRÉSIL	111	5	565	PAG DE REBUS ET STRAUSSET	

3/4



4/2